

Communiqué de **Presse**

Le Conseil départemental donne un de ses véhicules à l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre

Dans la Nièvre, 86 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Soit huit points de plus que la moyenne nationale : un pourcentage qui montre à quel point l'esprit de solidarité et d'altruisme des soldats du feu est ancré dans l'histoire, la géographie et la psychologie nivernaise.

Afin de soutenir dans ses missions l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre (UDSP 58), le Département a décidé de lui donner un véhicule réformé de sa flotte. Ce don souhaité par Fabien Bazin, président du Conseil départemental, a été approuvé à l'unanimité par les conseillers départementaux lors de la commission permanente du 29 avril.

La remise des clefs se déroulera

**jeudi 6 juin à 11 h, devant l'Hôtel du Département
(cour Babaud de La Chaussade – 60, rue de la Préfecture à Nevers),**

en présence de Fabien Bazin, de Michel Mulot, conseiller départemental délégué à la présidence du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 58), et de Mickaël Maunoir, président de l'UDSP 58.

En juin 2023, le Conseil départemental a signé une nouvelle convention, avec le SDIS, grâce à laquelle ses 22 agents sapeurs-pompiers volontaires sont disponibles plus facilement, y compris pour leurs journées de formation.

L'objectif de la collectivité est désormais d'aller plus loin en élaborant un Plan volontariat qui a pour ambition de densifier les rangs des sapeurs-pompiers volontaires nivernais, afin de mieux répondre à l'augmentation du nombre des missions et ainsi faciliter la tâche des centres de secours.

La presse est cordialement conviée à ce rendez-vous.

Contact :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17